



Les Termes de référence du Cluster Nutrition

1. Contexte

L'ensemble du territoire du Tchad demeure exposé à des risques élevés de crises et de catastrophes. En plus des crises alimentaires et nutritionnelles, les autres crises que le pays a connues ces dernières années sont les conflits intercommunautaires, les déplacements internes des populations, les afflux de réfugiés des pays voisins, les catastrophes liées aux aléas naturels (sécheresses et inondations) et la recrudescence des épidémies notamment la rougeole. Cela s'ajoute au système de santé faible avec un accès limité aux services de santé de base due principalement aux ressources limitées.

Concernant l'insécurité alimentaire, environ 80 pour cent de la population du Tchad dépend des activités agropastorales pour leur survie. Les activités agricoles et pastorales sont largement dépendantes des facteurs socio-économiques et des aléas climatiques. Les catastrophes naturelles (sécheresse, répartition inégale des pluies, inondation et invasion acridienne) et humaines (afflux des réfugiés, conflits et insécurité) ont un impact néfaste sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle affectant grandement les groupes de population les plus vulnérables notamment les femmes et les enfants de moins de 5 ans depuis 2008.

En effet pendant de nombreuses années, la malnutrition aiguë au Sahel tchadien a été alarmante allant souvent au-dessus des seuils d'urgence dans plusieurs Provinces. Les enquêtes nutritionnelles menées depuis 2010 par la Direction Nationale de la Technologie Alimentaire (DNTA) et les partenaires montrent que la malnutrition aiguë globale persiste et dépasse toujours le seuil d'urgence de 10% fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé dans de nombreuses provinces sur celles de la bande Sahélienne.

Cette situation humanitaire nutritionnelle préoccupante et persistante a motivé l'activation de l'approche Cluster au Tchad en 2006. Il s'agit de renforcer l'action humanitaire en instaurant un système de direction, de prévisibilité et de responsabilités claires entre les acteurs impliqués dans la réponse humanitaire. Son activation s'est justifiée par un contexte d'urgence avec faible capacité nationale de coordination.

En effet, la situation nutritionnelle demeure préoccupante à travers le pays et alarmante dans certaines provinces. Sur le plan national la malnutrition aiguë globale affecte 10.9% des enfants âgés de 6 à 59 mois dont 2% dans la forme sévère alors que la malnutrition chronique ou retard de croissance affecte environ un tiers d'entre eux (SMART 2021). Le taux de malnutrition aiguë globale a atteint et excédé le seuil préoccupant (10%) dans 16 provinces sur un total de 23 parmi lesquelles 07 provinces ont atteints et dépassés le seuil critiques de 15% (Batha, Barh El Gazal, Salamat, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Wadi Fira, Kanem). Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui est également un critère de gravité a atteint et dépassé le seuil critique de 2 personnes/10 000 habitants/ jour dans 2 provinces (Tibesti et Logone Oriental) (SMART 2021).



2. Objectifs du cluster

L'objectif général du Cluster Nutrition est d'améliorer et consolider l'état nutritionnel des populations affectées par les situations d'urgence en renforçant la capacité de résilience des groupes de population vulnérables et des institutions à la malnutrition.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Assurer une coordination efficace et stratégique des activités de nutrition, notamment les programmes de prévention et de prise en charge de la malnutrition, les actions de plaidoyer, la gestion des données nutritionnelles, le financement, etc.
- Renforcer les capacités et mettre à jour les membres du CN en matière d'évaluation nutritionnelle, de préparation et de réponse aux urgences, de nutrition dans les interventions d'urgence, de protection transversale, de genre...

3. Principes humanitaires

Le Cluster Nutrition poursuivra son mandat de coordination en respectant les principes humanitaires suivants :

- ✓ - **Humanité** : veiller à ce que toutes les filles, tous les garçons, toutes les femmes et tous les hommes de tout âge doivent être traités avec humanité en toutes circonstances en sauvant des vies et en atténuant les souffrances, dans le respect de l'individu.
- ✓ - **Impartialité** : veiller à ce que l'assistance soit apportée à tous ceux qui souffrent, uniquement en fonction de leurs besoins et de leurs droits, de manière égale et sans aucune forme de discrimination.
- ✓ - **Neutralité** : s'engager à ne pas prendre parti dans les hostilités et à s'abstenir de s'engager dans des polémiques de nature politique, raciale, religieuse ou idéologique.
- ✓ - **Indépendance** : s'assurer que l'action humanitaire soit autonome par rapport aux objectifs politiques, économiques, militaires ou autres que tout acteur peut avoir à l'égard des zones où l'action humanitaire est mise en œuvre.

4. Activités du cluster Nutrition

Pour atteindre ces objectifs, le cluster nutrition mettra en place certaines activités notamment :

Coordination et mise en œuvre du programme de nutrition

- ✓ Participer à la préparation et la réponse adéquates aux urgences.
- ✓ L'adaptation régulière des outils de formation sur la prise en charge de la malnutrition aiguë et leur mise à disposition aux niveaux nationaux, régional, district et structures sanitaires ;
- ✓ La mise à jour de la liste de contacts par cluster ;



- ✓ L'identification des besoins prioritaires lors d'une nouvelle crise humanitaire (soit à travers une évaluation sectorielle rapide soit dans le cadre d'une évaluation inter clusters) ;
- ✓ Coordonner l'élaboration de la stratégie sectorielle du cluster;
- ✓ Contribuer à l'élaboration des besoins et du Plan d'Action Humanitaires Commun et au suivi des activités prioritaires qui y sont inscrites ;
- ✓ Participer à la mise en place et/ou à la révision des plans de contingence inter agences ;
- ✓ Réviser et valider, les projets proposés dans le cadre d'OPS ou des allocations CERF ;
- ✓ Réviser chaque année les termes de référence du Cluster en fonction de l'évolution du contexte ;
- ✓ Participer aux rencontres inter clusters ;
- ✓ Assurer la promotion de « bonnes pratiques » et leçons apprises identifiées par les acteurs humanitaires lors de la mise en œuvre ou extension de l'action humanitaire ;
- ✓ Veiller à ce que la redevabilité aux personnes affectées soit prise en compte tout au long du cycle du projet humanitaire
- ✓ - Veiller à ce que les questions transversales telles que le genre et l'âge, la violence basée sur le genre, la protection... soient intégrées dans les activités nutritionnelles.
- ✓ Impliquer de tous les acteurs du secteur nutrition dans la mise en œuvre des activités de nutrition, y compris les acteurs étatiques ;

Gestion de l'information nutritionnelle

- ✓ Suivre la collecte des données et analyser régulièrement les données/statistiques nutritionnelles ;
- ✓ La mise à jour régulière de la matrice 'Qui Fait Quoi Où Quand' (4W) ;

Renforcement de capacité

- ✓ Faire une Cartographier les capacités des partenaires et identifier les lacunes.
- ✓ - Élaborer des plans de renforcement des capacités et des formations pour améliorer la qualité du programme.
- ✓ Organiser des formations continues pour les partenaires en fonction des besoins ;

Evaluations nutritionnelles

- ✓ Participer à l'élaboration, la mise à disposition, l'harmonisation et l'utilisation d'outils d'évaluation (évaluation rapide, évaluation de programmes nutritionnels, évaluation de la couverture...) ;
- ✓ Participer aux évaluations inter-agences et multisectorielles
- ✓ Participer à la coordination des évaluation nutritionnelle conduites par les



différentes partenaires

Plaidoyer

- ✓ Plaider pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets dans les provinces prioritaires du cluster nutrition
- ✓ Plaidoyer pour un financement domestique des programmes de nutrition
- ✓ Plaider pour des stratégies innovantes de fourniture de services de nutrition dans les provinces prioritaires (notamment les zones insécures).

Financement

- ✓ Participer à la recherche des financements pour assurer et garantir une réponse opportune et adéquate aux crises humanitaires ;
- ✓ Fournir un cadre pour partager et discuter des opportunités de financement.
- ✓ Fournir les informations nécessaires aux bailleurs de fonds sur les besoins urgents de financement.

5. Structures

Le cluster nutrition rassemble les partenaires humanitaires actifs dans le secteur de la nutrition. Il inclut les organisations des Nations Unies intervenant dans la nutrition, les ONG internationales et nationales, le mouvement de la Croix-Rouge et les acteurs gouvernementaux. L'agence lead du cluster Nutrition est l'UNICEF et le co-lead est assurée par la Direction de la Nutrition et de la Technologie Alimentaire (DNTA).

Un Groupe Stratégique de Conseil restreint (GSC) est créé au sein du cluster nutrition pour statuer sur certaines décisions stratégiques importantes. Ce groupe est composé des points focaux nutrition de 2 agences des Nations Unies (UNICEF et PAM), d'un représentant du Ministère de la Santé; de 2 ONGs internationales et d'une ONG nationale.

Des Groupes Techniques de Travail (GTT) sont créés pour travailler et discuter sur les standards ; les protocoles ; les innovations et sur bien d'autres thématiques de nutrition.

6. Rôles et responsabilités

6.1. Rôle du Coordinateur du Cluster Nutrition (CCN)

Le rôle de l'équipe de coordination du cluster (CCN et représentant Co-lead) est résumé comme suit :

- ✓ Permettre aux partenaires du cluster d'être plus efficaces en travaillant de façon synergique pour la population cible ;



- ✓ Faire preuve de leadership et travailler pour le compte du cluster dans son ensemble, ce qui facilite toutes les activités du groupe et le maintien d'une vision stratégique ;
- ✓ Veiller à ce que les besoins, les risques, les capacités et les possibilités soient évalués et compris de tous à toutes les étapes de la réponse humanitaire, et que l'information soit partagée ;
- ✓ Générer le consensus le plus large possible sur les priorités et une stratégie de réponse aux crises nutritionnelles qui répond aux besoins prioritaires et atténue les risques dans le secteur nutrition, et qui intègre des stratégies et des normes appropriées ;
- ✓ Travailler avec les membres du cluster, collectivement et individuellement pour identifier les lacunes dans la réponse et faire en sorte que les ressources disponibles soient dirigées vers la résolution des problèmes prioritaires et que les appuis et les services soient fournis de manière équitable et impartiale aux différents groupes de population des zones ciblées et sur la base des besoins ;
- ✓ Assurer l'intégration effective des questions transversales dans les activités du cluster et des stratégies ;
- ✓ Assurer la coordination avec d'autres clusters dans toutes les activités liées à la nutrition ;
- ✓ Promouvoir la redevabilité parmi les membres du Cluster et fournir, au besoin, des orientations aux membres sur les actions à prendre ;
- ✓ S'assurer de l'intégrer la redevabilité envers les populations affectées dans les programmes et projets concernant la nutrition (participation des population affectées à l'analyse des besoins, mise en place d'un mécanisme de plainte et de feedback...)
- ✓ Établir, conduire et maintenir des mécanismes de coordination et s'assurer que toutes les parties prenantes agissent en synergie et participent régulièrement aux réunions et aux activités du cluster (agences des Nations Unies, acteurs étatiques, ONG/associations).

5.2. Rôles des partenaires et membres du Cluster nutrition

Les partenaires du Cluster Nutrition doivent:

- ✓ Participer activement aux rencontres ordinaires du cluster nutrition
- ✓ Participer activement au rapportage mensuelles et trimestrielles des activités du plan de réponse humanitaire.
- ✓ Participer à la bonne gestion et l'utilisation efficace et efficiente des intrants de prise en charge de la malnutrition
- ✓ Mettre à jour régulièrement les financements acquis pour la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire dans le système FTS
- ✓ ;
- ✓ S'engager à travers le cadre de redevabilité communément défini par les partenaires du cluster ;
- ✓ Participer activement aux réunions des groupes thématiques et des activités aux niveaux



national et local ;

- ✓ Partager l'information sur les activités de l'organisation
- ✓ Proposer des moyens par lesquels le cluster peut être plus efficace pour soutenir la prestation et l'accès équitable aux services de nutrition ;
- ✓ Participer à l'analyse des écarts, l'établissement des priorités et l'élaboration d'une stratégie d'intervention en nutrition et le plan d'action du cluster basé sur les 6 fonctions essentielles ;
- ✓ Veiller à ce que les activités du projet propre à l'organisation contribuent à la stratégie de réponse en nutrition répondant aux problèmes et tenir compte des priorités et des questions transversales ;
- ✓ Planifier et adapter les activités de façon à combler les lacunes identifiées
- ✓ Respecter les normes et protocoles convenus et promouvoir sa mise en application dans la prestation des services de nutrition autant que possible ;
- ✓ Contribuer aux efforts globaux du cluster pour plaider en faveur d'une attention appropriée à tous les besoins nutritionnels et les principes humanitaires (en général).

7. De la communication

- ✓ Le cluster national rapporte à l'équipe humanitaire du pays via l'agence chef de file ; les sous-clusters régionaux (actuellement clusters santé/Nutrition dans les régions d'Abéché et du Lac) rapportent au cluster national des aspects de nutrition.
- ✓ Le Cluster national saisit le HCT via l'agence chef de file pour exposer des préoccupations pouvant avoir des répercussions sur la mise en œuvre des activités du secteur nutrition ou pour demander une orientation sur une question spécifique à connotation stratégique.

8. Programme des réunions

- ✓ Les réunions des membres du cluster se tiennent à Ndjamena une fois par mois et/ou en fonction des besoins (réunions extraordinaires). Le dernier mardi du mois à 14h30 est présentement choisi comme jour et heure de la réunion. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire COVID, la réunion se fera soit en présentiel, soit en virtuel. Il arrivera que la réunion soit abritée par un partenaire, ceci dans le but Le lieu reste changeant pour une meilleure implication et appropriation des activités par les partenaires ;
- ✓ Le compte rendu est rédigé au plus tard dans une semaine après la tenue de la réunion, transmis aux participants et mis en ligne après validation (les participants ont 2 jours pour amender l'ébauche, la validation définitive du compte rendu intervenant une semaine après la tenue de la réunion).